

Propriétaire occupant - Travaux d'autonomie

CONTEXTE

Il s'agit d'une maison individuelle, de plain-pied, occupée par un couple de retraité en perte d'autonomie.

L'objectif est d'améliorer l'accès au logement et de sécuriser l'espace salle de bains, pour un maintien à domicile.

PROJET DE TRAVAUX ENVISAGÉS

Pour limiter le risque de chute dans la salle d'eau et faciliter le cheminement extérieur et après réalisation par l'opérateur d'une visite-diagnostic technique, il a été envisagé les travaux suivants :

- Adaptation complète d'une salle d'eau pour un accès PMR
- Installation d'une porte à galandage pour la salle d'eau pour un accès PMR
- Création d'un cheminement extérieur pour l'accès au logement

Pour un montant total de 14 935 € HT soit **16 428 € TTC.**

LES AIDES FINANCIÈRES INCITATIVES MISES EN PLACE POUR FINANCER LES TRAVAUX :

- Agence nationale de l'habitat (Anah) :
▶ 50% du montant HT : **7 396 €**
- Conseil Départemental : **300 €**
- Caisse de retraite : **3 000 €**

Exemple de projet accompagné



**Montant des travaux :
16 429 € TTC**

**Montant total des subventions :
10 696 € soit 65 %**



Avant travaux

Photos après travaux



DES CONSEILLERS À VOS CÔTÉS :

Missionnés par le Département, les conseillers du CDHAT et de Soliha sont là pour :

- une visite de diagnostic
- des conseils sur les travaux
- des informations sur les aides mobilisables
- une assistance dans le montage des dossiers de demande de subvention

Cet accompagnement est **gratuit** !

INFORMATIONS :
02 33 75 64 24
contact@pigmanche.fr



SOLIHA avec
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

